

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Payerne, le 24 mai 2022

Dans le délai imparti, le rapport d'audit organisationnel mené sur le management et la conduite de la COREB (communauté régionale de la Broye) a été remis à son Comité directeur (CoDir). Il ne signale pas de manquements graves et propose un catalogue de solutions pour le futur. Toutefois, la réorganisation devra se faire en tenant compte du départ de l'actuel directeur qui a préféré réorienter sa carrière professionnelle et de la nomination de son adjointe, Madame Christel Losey Mosimann, en qualité de directrice ad interim.

Comme annoncé en décembre 2021, une analyse externe du fonctionnement de la COREB a été demandée par le Comité directeur (CoDir). Le mandat a été attribué à Compas Management Services, à Neuchâtel, société spécialisée dans l'établissement de ces rapports, ayant de surcroît beaucoup d'expérience dans l'accompagnement d'entités publiques et parapubliques.

Pour mener son audit, 26 entretiens semi-structurés à tous les échelons de la COREB ont été menés et ont permis de dresser un état des lieux, d'établir un diagnostic et finalement de proposer un catalogue de mesures d'amélioration. **Il est à signaler qu'aucun dysfonctionnement majeur n'a été détecté.**

4 axes d'actions ont été déterminés et seront mis en place le plus rapidement possible afin de gagner en efficacité : La détermination avec les communes membres d'une **stratégie** à moyen terme, qui sera une **référence pour le CoDir** et pour la **direction**, permettant de faire des choix clairs sur les prestations de la COREB. Dernier point, la **communication** auprès des communes doit être renforcée, pour permettre à celles-ci de mieux suivre les dossiers régionaux importants et leurs nombreuses implications.

Ci-dessous les mesures d'améliorations détaillées, telles que présentées par le rapport :

1. **Procéder à la définition d'une stratégie claire et ciblée par domaine d'activité stratégique (DAS).** Cette mesure consiste dans une première phase à finaliser la réorganisation et le positionnement stratégique de l'institution sur la base des travaux déjà réalisés par le groupe de travail ad hoc. Ce nouveau positionnement permettra dans une deuxième phase de rapidement fixer les quatre champs d'action principaux de l'association (DAS), qui sont : la promotion économique, la mobilité, l'aménagement du territoire (plan directeur régional) et la coordination des projets transversaux intercantonaux.

De plus, cette systématique garantira la concordance des missions avec les besoins des communes et les moyens à disposition. Dans une troisième phase, une feuille de route permettra de cibler pour chaque DAS les objectifs à atteindre, la fixation d'étapes intermédiaires et son suivi temporel.

2. **Renforcer le rôle du Comité directeur et le recentrer sur sa mission de conduite stratégique** en fixant également des indicateurs clairs pour assurer un suivi et contrôle régulier. Principalement, le CoDir doit désormais pouvoir se concentrer sur sa tâche principale qui est la conduite stratégique et non opérationnelle. Cette mesure permettra d'espacer la périodicité de ses rencontres et ainsi de travailler de manière sereine sur les enjeux stratégiques de la région. Dans ce sens, le CoDir devra aussi être renforcé et sa composition revue pour y intégrer entre autres des acteurs économiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'attribution de la présidence et de la vice-présidence pourrait également être revue afin d'assurer un lien plus fort avec les associations constituant la COREB, à savoir ARBV et Ascobroye.

- 3. Améliorer le management opérationnel de la COREB.** La direction doit davantage mettre en place les principes du « management efficace » tels que proposés dans le rapport d'audit (donner des feedbacks, conserver la vue d'ensemble, effectuer un suivi et un contrôle, etc.) et respecter le cycle de management classique pour garantir la bonne marche du domaine opérationnel de l'association pour l'avenir.

Cette mesure permettra d'éviter dans le futur « l'omniprésence » de la direction qui provoque un mélange entre conduite opérationnelle (= la direction) et stratégique (= le CoDir). Pour mettre en pratique ces mesures, la direction bénéficie non seulement d'un soutien supplémentaire depuis 2020, octroyé par l'engagement de la directrice adjointe, mais disposera désormais d'indicateurs de gestion qu'elle doit non seulement examiner, mais aussi mettre en œuvre pour le suivi et l'amélioration continue des résultats.

- 4. Renforcer la communication de la COREB auprès des différentes parties prenantes, en particulier auprès des communes membres dans le but de développer une conscience régionale unie.** L'association doit focaliser sa communication sur la transmission d'informations sur les travaux en cours et les impacts directs et indirects de son travail sur la région. Elle doit encourager les élus à relayer plus systématiquement les informations dans les organes communaux. Un suivi plus efficace des élus pourra être assuré notamment par la transmission, en début de législature, d'un bilan sur les réalisations de la COREB.

Depuis toujours la COREB œuvre pour le développement économique de la Broye et ceci dans de nombreux domaines. La **mobilité** en premier lieu, avec le fort développement des transports publics, la **promotion économique**, avec plus de 1'000 entreprises conseillées en 13 ans, plus d'une centaine de projets régionaux accompagnés jusqu'à l'octroi d'aides cantonales ou du fonds de développement régional (FDR); le **tourisme** avec la mise en place d'une commission et de la plateforme, **l'aménagement du territoire**, les **événements**, les **collaborations transversales**, sans oublier le parc technologique **Swiss Aeropole** qui compte, à ce jour, 250 emplois et qui affiche de belles perspectives. Les missions sont multiples et complexifiées par l'intercantonalité spécifique à la Broye.

Pour continuer de mener à bien ces divers dossiers, et en accord avec les résultats de l'audit, le CoDir, a dans un premier temps, souhaité prolonger le mandat de M. Pierre-André Arm, Directeur, en place depuis 14 ans. Toutefois, ce dernier a préféré réorienter sa carrière et a présenté sa démission. En remplacement, la nomination ad interim de Madame Christel Losey Mosimann, actuelle Directrice adjointe, a été validée. Elle sera effective au 1^{er} juin prochain. Le secrétariat administratif fait lui aussi l'objet d'une nouvelle organisation.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ces modifications dans le fonctionnement de l'institution sont le fruit de la volonté du CoDir de pérenniser et de faire évoluer la COREB. Avec en point d'orgue le renforcement du climat de confiance, nécessaire entre les Communes et son organisation régionale. Pour ce faire, un état de l'avancement des mesures et des démarches sera présenté lors de l'AG du 23 juin, puis, au long de l'année via des communications régulières.

Nicolas Kilchoer
Président

Olivier Piccard
Vice-Président

Christel Losey Mosimann, une femme d'action...

Agée de 44 ans ; Christel Losey Mosimann est titulaire d'une licence en sciences économiques et sociales, passée en 2002 à l'université de Fribourg, formation qu'elle a enrichie en 2018, par un CAS en gestion de projet à la HES de Fribourg et, la même année, par l'obtention d'un certificat IPMA toujours en gestion de projet. Broyarde, elle fait sa première longue expérience professionnelle au HIB, une quinzaine d'années durant lesquelles elle occupe 3 fonctions, dont la responsabilité de la gestion administrative des patients. Ce poste lui a notamment permis d'enrichir son expérience en management en gérant une équipe de 60 collaborateurs environ. En mai 2020, elle rejoint la COREB en tant que Directrice adjointe.

« Je souhaite m'engager pour ma région car je crois en son potentiel. Je souhaite que mes enfants puissent trouver des opportunités professionnelles dans la Broye ». Et des enfants, elle en a trois... 12, 9, et 2.5 ans qu'elle élève avec son mari à Payerne. Organisée, rapide, et pragmatique, Christel Losey Mosimann est guidée chaque jour par son proverbe préféré : « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Ce sera le cas dans le management de son équipe, à qui elle souhaite apporter plus de polyvalence et d'agilité pour répondre aux exigences de demain. Et par analogie, dit-elle, cette maxime convient bien aux communes de la COREB, qui ont besoin de s'unir pour porter leur voix, malgré parfois des intérêts propres divergents.

Elle prend la direction ad Interim de la COREB, avec sens des responsabilités, en espérant des solutions rapides.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

Nicolas Kilchoer, Président, nicolas.kilchoer@fr.ch; 079/264 98 68

Olivier Piccard, Vice-Président, olivier.piccard@vd.ch; 079/601 89 89

Christel Losey Mosimann, christel.losey@coreb.ch; 078/604 75 21